

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 12 janvier 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3867-2013 Phase 1 - Gaz Métro - Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Metro / COMPLÉMENT DE PREUVE DE GAZ MÉTRO – TRADUCTION NÉCESSAIRE À LA PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET L'EXPERTISE DE M. PAUL CHERNICK

ND : 1001-080

Chère consœur,

Nous préparons présentement notre demande de renseignements à Gaz Métro sur son complément de preuve, le dépôt de cette DDR étant dû pour vendredi 16 janvier 2015 à 12h.

Notre expert M. Paul Chernick estime nécessaire d'obtenir la traduction des éléments essentiels des titres, colonnes et lignes des chiffriers que sont les pièces B-0039, B0040 et B-0041 pour effectuer une expertise plus précise et efficace. Me Guy Sarault nous a confirmé que l'ACIG ne prévoit pas la traduction de ces pièces.

Nous demandons donc l'autorisation à la Régie de faire faire la traduction des éléments essentiels de ces pièces. M. John Detre, traducteur professionnel qui a déjà fait les autres traductions dans ce dossier nous informe d'un coût estimé d'environ 2000 mots à 25 cents/mot, plus deux heures à 60,00 \$/heure pour la manipulation des textes, taxes en sus. Le délai pour nous transmettre cette traduction est de 3 jours complets à partir d'aujourd'hui, soit jeudi 15 janvier, en fin de journée.

Évidemment, si la Régie accepte le remboursement de des frais, les traductions seront partagées avec la Régie et les intervenants.

Considérant ces circonstances, notre expert aura besoin de quelques jours supplémentaires pour formuler des demandes de renseignements à Gaz Métro. Nous estimons être en mesure de produire ces DDR finaux pour mercredi le 21 janvier 2015 à 12h.

Nous demandons donc respectueusement à la Régie d'approuver le délai du dépôt de nos DDR.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
P.j.
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse
Affaires Réglementaires de Gaz Métro
Paul Chernick
Bertrand Schepper
Coordination ROÉÉ
Me Hélène Sicard, UC
Marc-Olivier Moisan-Plante
Me Guy Sarault